

École de culture générale

Choisir son option



Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
Juin 2020

CINQ DOMAINES PROFESSIONNELS

L'École de culture générale (ECG) est l'une des voies de l'enseignement postobligatoire. Elle fait partie du gymnase, avec l'École de maturité et l'École de commerce.

Avec ses cinq options, elle prépare les élèves à des formations de niveau supérieur ES ou HES dans les domaines :

Artistique

Communication
et information

Santé

Socio-éducatif
(jusqu'en 2021)

Sociopédagogique

DURÉE DE LA FORMATION ET TITRES OBTENUS

L'École de culture générale dure **trois ans** : un an de tronc commun, puis deux ans dans l'une des options proposées. En deuxième année, un stage de deux semaines met les élèves en contact avec le monde professionnel, dans le domaine de l'option suivie.

Titre obtenu : Certificat de culture générale

Les élèves intéressés par une formation HES ou HEP effectuent une **quatrième année** dans l'orientation correspondant au domaine de l'option choisie en deuxième année. Des changements d'orientation sont possibles moyennant des compléments de formation.

Titre obtenu : Certificat de maturité spécialisée

PERSPECTIVES

ES Le certificat de culture générale ouvre à la **procédure d'admission de certaines écoles supérieures (ES)**.

HES
HEP Le certificat de maturité spécialisée donne accès à la **procédure d'admission de la Haute école spécialisée (HES)** du domaine de l'orientation suivie, ou à celle de la **Haute école pédagogique (HEP)**.

HEU Le certificat de maturité spécialisée permet de s'inscrire à l'**examen complémentaire Passerelle** qui ouvre l'accès aux universités et écoles polytechniques.

Intérêt pour l'ingénierie ou l'architecture ?

Les Hautes écoles spécialisées du domaine ingénierie/architecture ne sont pas accessibles directement après l'École de culture générale. Après un certificat de culture générale, il est possible de se préparer à ces filières par un apprentissage dans le domaine en bénéficiant d'une dispense des cours de culture générale.

Exercer ses talents
artistiques ?

Travailler dans
la communication
et l'information ?

S'occuper de la santé
d'autrui ?

Accompagner socialement
des personnes dans leur
quotidien ?

Enseigner à l'école primaire ?

